

VIVRE EN BRABANT WALLON

Démolir et... reconstruire la ferme du Palladium ?

Le nouveau projet d'Immo RPM prévoit la démolition des bâtiments de l'ancien dancing du carrefour de Baisy-Thy... et une reconstruction partielle.

● Dominique FRANSOLET

Des bureaux, des commerces, et une résidence service. Voilà, résumé en trois mots, le nouveau projet de la société Immo RPM, basée à Tamines (Sambreville) pour la grande ferme en carré, dite des Quatre Bras, inoccupée depuis plusieurs années, qui abritait autrefois le dancing *Le Palladium* à Baisy-Thy. Ces dernières années, deux autres projets élaborés par le même promoteur n'avaient pas abouti.

Le projet est actuellement à l'enquête publique à Genappe et à Villers-la-Ville, le site étant situé à cheval sur les deux communes.

La demande d'Immo RPM prévoit la démolition de l'ensemble des bâtiments existants, jugés trop vétustes. Des matériaux seraient récupérés pour une partie des nouvelles constructions (résidence service, commerces, bureaux).

«L'idée est de reconstruire à l'identique les deux ailes situées le long des deux chaussées, indique-t-on à Fleurus chez Mureddu-Lizin, le bureau d'architecture qui a dessiné le projet. Les normes d'isolation, notamment, nous empêchent d'envisager une simple rénovation des façades existantes.»



EdA 592629

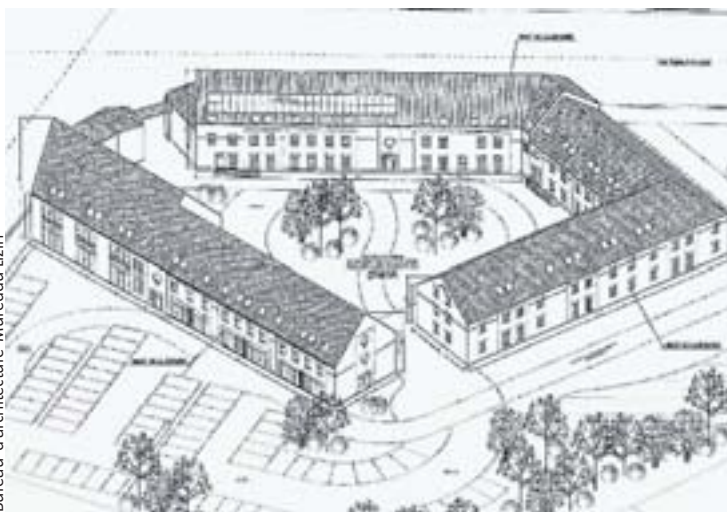
C'est déjà le troisième projet du promoteur Immo RPM pour le site de Baisy-Thy.

des existantes.»

De son côté, l'aile située à l'arrière serait élargie de 1,20 mètre et légèrement rehaussée.

La partie réservée à la résidence service devrait proposer 50 logements (100 habitants). Le parking comportant 85 emplacements (47 places pour les commerces et les bureaux et 38 places pour la résidence service) serait accessible depuis la chaussée de Namur. Quelques emplacements de service sont prévus aussi le long de la N5.

Une réunion publique est prévue le 17 février à Genappe. Les deux enquêtes publiques s'achèveront le 22 février. ■



Bureau d'architecture Mureddu-Lizin

Les deux ailes situées à front de chaussée seraient rebâties à l'identique.



EdA

3

Éoliennes Non à Ramillies, oui mais à Orp-Jauche



EdA

5

Mont-Saint-Guibert Le dilemme de Daniel Chenoy

SPORTS
RÉGION

19-24



EdA

20

Cyclisme Flémal blanchi? Non, dit la section

«Dix qu'on aime»,
c'était au Palla,
avec Sandra Kim

Abandonnée depuis une dizaine d'années, la ferme des Quatre Bras de Baisy-Thy a abrité avant cela, pendant une quinzaine d'années, la discothèque *Le Palladium*. C'est ce dancing que RTL TVI allait choisir en 1990 pour enregistrer *Dix qu'on aime*, une émission musicale diffusée le dimanche. On y vit défiler, parmi d'autres, Nathalie Paque, Benny-B, Roch Voisine...

L'émission était présentée en duo par Sandra Kim et Alain Simons (remplacé plus tard notamment par Hervé Meillon). *Dix qu'on aime* a disparu à la fin des années 90.

Les « Monuments napoléoniens » s'insurgent

Baisy-Thy n'est pas loin de Waterloo et le sort possible de sa ferme des Quatre Bras préoccupe fortement l'Association de conservation des monuments napoléoniens, qui s'insurge contre la démolition possible d'un « vestige et témoin important de la campagne de Waterloo de 1815. »

L'un des animateurs belges de l'association, Dominique Timmermans rappelle que « cette ferme historique de la fin du XVIII^e siècle est le dernier élément encore existant de ce hameau et également le témoin direct des combats du 16 juin 1815 entre les troupes du maréchal Ney et celles du duc de Wellington, prélude à la bataille de Waterloo. La ferme servit également d'hôpital après les combats. »

Pour l'association, « il est encore temps d'intervenir pour arrêter la destruction et demander une nouvelle af-



napoleon-monuments.be

La plaque napoléonienne « Aan de Nederlanders... » présente sur le pignon de la grange a déjà « disparu » en décembre dernier.

fection à ces bâtiments laissés à l'abandon depuis trop longtemps. Un classement, même partiel, des bâtiments du XVIII^e permettrait d'éviter une répétition de ces demandes de destruction et cette perte pour notre patrimoine. Malgré l'arrêté du bourgmestre (daté du 18 octobre), les propriétaires n'ont rien fait pour bâcher à nou-

veau la grange après la tempête d'août dernier, ce qui a entraîné une dégradation encore plus importante. »

Et d'énumérer une série de griefs contre le projet actuel...

1. Le doute persiste sur la présence d'une probable citerne de gaz de grande capacité alimentant le chauffage de la résidence d'une centaine d'habitants (ce motif avait entraîné le refus du premier projet en 2008).

2. Un seul parking extérieur (au lieu de trois précédemment), nettement insuffisant, de 85 places, pour six commerces, deux zones de bureaux et une centaine d'habitants des logements, va générer des nuisances importantes et sans doute, du parking sauvage dans le quartier.

3. Les eaux pluviales seront déversées dans un bassin d'orage perméable avec un inévitable reflux

vers le lotissement « 1815 » voisin et un risque permanent d'inondation dans cette zone en contrebas du site.

4. Les eaux usées iront à la station d'épuration de Villers-la-Ville (qui est loin d'être construite), au travers d'un collecteur sous la chaussée de Namur, avec en conséquence d'importantes nuisances olfactives, pendant une longue période transitoire.

5. Tous les éléments historiques seront détruits : le pignon de la grange, les anciennes écuries, la cour pavée...

Et d'ajouter que « ce projet de démolition et de construction d'un complexe neuf va à l'encontre des efforts de valorisation et de réhabilitation de nos monuments historiques, d'intérêt culturel majeur, avec l'attrait touristique fort important qu'ils drainent vers nos régions. » ■ D. F.